



# CANAAN CLUB DE FRANCE

---

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE DU CANAAN CLUB DE FRANCE tenue par Internet, du 18 janvier 2006 au 27 janvier 2006

---

### 1 ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral du président, rapport de la Secrétaire, rapport du Trésorier.
2. Présentation pour approbation de la Charte d'Élevage (par Gérard Calendrin).
3. Présentation pour approbation du dossier pour le Paiement par Paypal (par Isabelle Demortain)
4. Présentation pour approbation du dossier concernant la luxation de la rotule (par Isabelle Demortain)
5. Présentation pour approbation de la plaquette publicitaire afin d'augmenter le nombre de Canaan en expositions (par Isabelle Demortain)
6. Présentation pour approbation de la demande de Gérard CALENDRIN candidature aux élections de la SCC
7. Annulation de la convention internationale 2006 en France.
8. Questions diverses :
  - adhésion ou journal offert à l'achat d'un chiot
  - proposition d'un 2ème lecteur officiel pour la dysplasie de la hanche
  - archivage des journaux sur le site web du club, avec accès adhérent
9. Votes
10. Plan d'actions
11. Prochaine réunion

### 2 PARTICIPANTS

#### Membres présents :

Laurence ARIES	Gérard CALENDRIN	Jacqueline DOUMA	Béatrice GREUIN
Bruno BARBIER	Isabelle DEMORTAIN	Laurent DOUMA	Yves REGNIES

---

**Le quorum étant atteint, le Président déclare la séance ouverte,  
le 18 janvier 2006 à 10 heures 15 minutes**

---

### 3 COMPTE-RENDU

#### 3.1 Rapport moral du Président, rapport de la Secrétaire, rapport du Trésorier.

##### 3.1.1 Rapport moral du Président

En avant propos, je remercie toutes les personnes présentes ainsi que toutes celles qui ont participé à l'animation du Club lors de ces derniers mois, par leur soutien et leur solidarité.

Je profite aussi de ce moment pour vous présenter à tous mes vœux de bonheur, de bonne santé et de réussite, pour cette nouvelle année qui commence.

Un rapport global depuis notre dernière réunion, vous est présenté faisant état des divers dossiers et de leur réalisation grâce à la collaboration des personnes suivantes :

Mme Laurence ARIES Administrateur et Responsable de l'information, M. Bruno BARBIER Trésorier, M. Gérard CALENDRIN. Administrateur, Mme Odette CUISINIER Déléguée Régionale, Mme Isabelle DEMORTAIN, Secrétaire, Mme Jacqueline DOUMA, Administrateurs, Mme Béatrice GREUIN, Administrateurs, M. Yves REGNIES, Vice-président, sans oublier M. Franco MANNATO Président du Husky Club France et tous ceux qui nous ont apporté leurs aides.

#### Test pour les postulants juges:

Madame Marie-Louise BANA, Messieurs Jean-Luc DELENTE et Christian MAGRE ont bien voulu se soumettre à notre test de connaissance à destination des postulants juges : (test passé lors de notre Nationale d'Elevage 2005, supervisé par le Premier Juge Formateur et aussi membre de notre comité M. Gérard CALENDRIN).

Après analyse et correction de ces tests dont, je tiens à le signaler, le résultat n'est pas mauvais dans l'ensemble et même encourageant; il est ressorti de nombreuses petites erreurs.

Donc, pour éviter que ces fautes ne se produisent pendant des jugements et afin de le compléter les connaissances de nos futurs Juges, nous avons décidé que dorénavant ce test serait obligatoire.

#### Formateurs :

A ce jour, Messieurs Oscar MEYER, Guy MANSENCAL et Gérard CALENDRIN ont répondu par courrier favorablement à notre proposition de formateur. Dernièrement, Monsieur Daniel FAVIER m'a lui aussi confirmé verbalement son acceptation et doit nous écrire pour officialiser sa nomination.

#### Mise en Stage :

Suite à leurs demandes, Messieurs Jean-Luc DELENTE et Christian JOUANCHICOT ont été proposés comme Juges Stagiaires. Un courrier avec l'approbation de Monsieur MANNATO a été envoyé dans ce sens à la S.C.C.

#### Expositions :

La Spéciale de Race de ROUEN s'est parfaitement déroulée et un couple de Canaans y a même été présélectionné.

#### Nationale d'Elevage 2006 :

La Nationale d'Elevage 2006 se déroulera à CERILLY le samedi 23 septembre 2006. Pour l'instant, les noms des Juges présents pour cette exposition, ne sont pas encore connus.

#### Journaux du Club :

Le prochain journal qui sera aussi le premier de cette année, est en cours de réalisation et déjà bien avancé, il devra être posté au plus tard le 20 avril 2006.

#### Presse :

Suite à une interview donnée par notre responsable de l'information et moi même, un article de quatre pages a été publié par la journaliste Madame Maud LAFON avec des photos de M. Philippe HALLE pour la revue ATOUT CHIEN de décembre 2005. Un article sur le chien de Canaan paraîtra également dans la revue belge "Woef" (en Néerlandais) de février 2006. Cet article mentionnera le Canaan Club de France.

Pour conclure et avant de laisser la parole à Notre secrétaire, Mme Isabelle DEMORTAIN, je réitère mes félicitations à tous les membres du Club pour leurs initiatives, leur engagement et leur disponibilité.

Continuez !!

### 3.1.2 Rapport de la secrétaire

#### Frais d'envoi pour 2005 (hors journal) :

79,91 € contre 168,50 € en 2004. La différence tient principalement au fait que nous n'envoyons plus de rappels aux adhérents pour les spéciales (double emploi avec le journal).

#### Bilan de l'opération DVD – « A la découverte du Chien de Canaan »

13 DVD ont été vendus.

Le club a encaissé 153 € et a déboursé 142,06 € (Bénéfice = 10,94 €). Mais il me doit encore 15,03 € que je n'ai pas passés en note de frais.

L'idéal serait d'en vendre encore un exemplaire pour être à l'équilibre.

#### Bilan de l'opération Livret – « Juger le chien de Canaan »

Sur 50 livrets édités : 24 ont été vendus, 9 ont été donnés à des juges, 14 sont dans un état indéterminé (je suppose qu'ils ont été donnés par Laurence et Laurent, mais je ne sais pas à qui), 3 sont encore en stock chez moi.

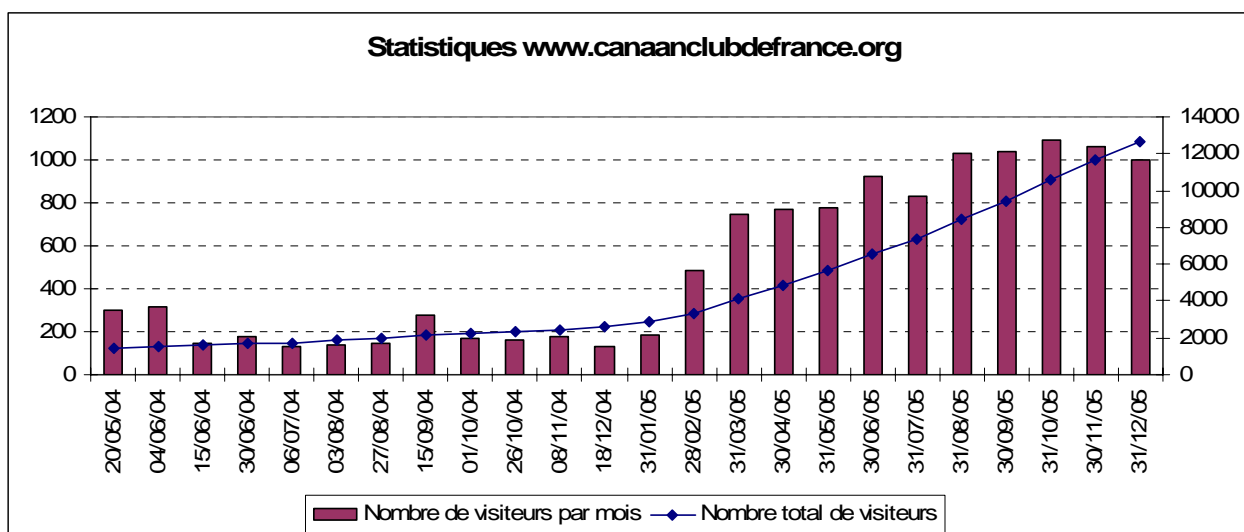
Le club a encaissé 151 € et a déboursé 267,28 € (pertes = 116,28 €). Ce surcoût a été ventilé principalement sur l'exercice 2004, lors de l'édition des livrets.

La question se pose de savoir si on en refait une série et si oui, en combien d'exemplaires.

#### Site internet :

Le renouvellement des abonnements a été effectué en novembre 2005 (coût : 28,56 €)

La fréquentation du site présente un léger fléchissement en novembre et décembre.



Une zone privée sous contrôle d'accès a été créée sur le site : elle contiendra les documents non publics partagés par les membres du comité.

Une nouvelle page permet de saisir les résultats d'exposition en ligne (SLIPS). Je souhaite que tous les membres du comité qui exposent donnent l'exemple en l'utilisant et que cette nouvelle possibilité soit mise en avant dans le prochain journal.

### 3.1.3 Rapport du Trésorier

CHARGES		PRODUITS	
Frais divers : publication journaux du club, publication revue "juger le chien de Canaan", frais d'administration, petites fournitures, encre, papier, enveloppes, frais postaux, collations spéciales de race et nationale d'élevage		Cotisations adhérents	
Achat trophées		Inscriptions + repas à la Nationale d'élevage 2004	
Divers		Subvention Mairie St Germer de Fly	
Frais Expo		Vente de la publication "juger le chien de Canaan" + DVD	
Lectures dysplasie		Lectures dysplasie	
Abonnement			
SOLDE CREDITEUR			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	

Les principaux postes de dépenses concernent les frais administratifs et la production des publications, quant aux recettes elles proviennent principalement des cotisations des adhérents.

### 3.2 Proposition du dossier sur la Charte d'Élevage

(Présentation par Gérard Calendrin)

---

#### Charte d'élevage du CANAAN CLUB DE FRANCE

L'éleveur signataire de la charte s'engage à la respecter en totalité, Cela lui permet de figurer sur la liste des éleveurs signataires diffusée par le club.

Il doit être adhérent du CCF et à jour de cotisation.(en cas d'affixe conjoint les deux co-éleveurs devront être adhérents du club et co-signataires de la charte.

L'engagement prend effet à la date d'acceptation à la majorité qualifiée par le comité du CCF qui peut refuser la signature de la charte par un éleveur qui aurait dans le passé agi en contradiction trop flagrante avec les règles de la charte. Le comité peut dans ce cas demander au candidat signataire des explications plus approfondies mais il reste souverain dans ses décisions de rejet éventuel, à charge pour l'éleveur refusé de présenter sa défense devant l'assemblée générale ordinaire suivante.

Cet engagement se renouvelle par tacite reconduction sauf dénonciation expresse par l'une ou l'autre partie, par LR avec AR.

En cas de manquement à ses engagements, le comité du CCF se prononcera sur l'opportunité de retirer un éleveur de la liste des signataires de la charte, avec perte immédiate des avantages qui y sont liés. Dans ce cas l'éleveur en question pourra faire appel de la décision devant l'assemblée générale ordinaire annuelle suivante.

Le club décline toute responsabilité en cas de conflits pouvant intervenir entre un éleveur signataire de la charte et un de ses acheteurs.

### Le Canaan Club de France s'engage à :

- envoyer la liste des éleveurs et/ou des chiots disponibles à tous ceux qui en feront la demande avec la précision "Signataire de la charte d'élevage du Canaan Club de France".
- à faire figurer dans son bulletin et sur son site Internet le texte de la charte avec les noms des signataires. Les retraits volontaires ou provoqués y figureront également.

### L'éleveur signataire s'engage à :

- Etre autant que possible titulaire d'un affixe et de ce fait satisfaire aux conditions requises par la SCC et la FCI.
- Age de livraison des chiots : 8 semaines révolues.
- Conditions sanitaires minimum: primo vaccination CHLP après 7 semaines d'âge.
- Tatouage ou transpondeur obligatoire.
- Inscription au Livre des Origines Français de TOUS les chiots (obligation valable pour les conjoints ou membres de la famille résidant sous le même toit).
- Un début de socialisation sera effectué sur le chiot, des conseils écrits seront donnés pour sa bonne intégration.
- Une seule portée par an et par femelle, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le comité du club.
- Interdiction de faire reproduire une lice avant 18 mois et un étalon avant 15 mois au moment de la saillie.
- Interdiction de faire reproduire des chiens atteints de dysplasie au delà du stade B.
- Informer obligatoirement le club de tous les chiens acquis en copropriété. (Noms des chiens, N° d'identification, date de naissance, origines, noms et adresses des copropriétaires et date de début de la copropriété).
- Fournir une attestation de vente obligatoire, portant la mention "signataire de la charte d'élevage du Canaan Club de France".
- Signaler au club les chiots supposés non confirmables avec n° d'identification et motif supposé.
- En cas de refus de confirmation pour une raison imputable à l'élevage, s'engager, soit à rembourser une partie du prix d'achat, soit à consentir un rabais sur l'achat d'un 2ème chiot sur une portée ultérieure. (Cela ne s'applique pas si le chien a été vendu en qualité de chien de compagnie). Cette garantie s'applique seulement après l'examen de confirmation, celle ci devant dans ce cas avoir eu lieu avant l'âge de 3 ans, date au delà de laquelle cette garantie devient caduque. L'acquéreur doit aviser l'éleveur sous délai de quinzaine après le résultat négatif, celui ci se réservant le droit de l'aider à faire appel du refus de confirmation par paiement de la caution exigée par la SCC.
- S'interdire tout achat de chiot en vue de la revente.
- S'interdire de vendre à des revendeurs, des magasins spécialisés ou des laboratoires. Cette obligation est valable pour les conjoints ou membres de la même famille résidant à la même adresse.
- Présenter aux visiteurs l'ensemble des chiens de l'élevage et aux acquéreurs éventuels tous les chiots disponibles ou à réserver, ainsi que ceux déjà réservés mais non encore livrés.
- Consentir une réduction sur le prix de vente d'un chiot non confirmable ou destiné seulement à la compagnie et en mentionner le ou les défauts supposés, et la différence de prix sur l'attestation de vente.
- Ne jamais chercher à dissimiler un défaut à l'acquéreur, ou omettre volontairement de le lui signaler surtout s'il n'est pas en mesure de le constater lui même.
- Toujours mentionner l'usage prévu sur l'attestation de vente et ainsi fournir le chiot ou chien le mieux adapté à l'usage recherché par l'acquéreur.
- Fournir tous les documents de vente tels que l'attestation de vente, le carnet de santé, la carte d'immatriculation par tatouage ou transpondeur, le certificat de naissance ou le pedigree (mentionner l'engagement à l'envoyer dès que possible s'il n'est pas encore arrivé, et fournir le N° de dossier en cours à la SCC dans ce cas) et des conseils d'élevage (alimentation, vermifuges et déparasitages, éducation, confirmation, expositions, adhésion au club..).
- Présenter le plus régulièrement possible sa production en expositions canines.

---

#### **CANAAN CLUB DE FRANCE**

Laurent Douma  
27, rue de la Mare Lurin  
F-60850 Saint Germer de Fly  
Tél : +33 (0)3 44 82 34 24

#### **INTERNET**

Président : doumaange@aol.com  
Secrétaire : isabelle.demortain@laposte.net  
Site : www.canaanclubdefrance.org

#### **SECRETARIAT**

Isabelle Demortain  
5, rue Jules Verne  
F-91120 Palaiseau  
Tél : +33 (0)1 69 32 24 14

- Obligation est faite de promouvoir l'association et d'être le plus souvent possible présent aux spéciales de race et au moins 1 fois sur 2 ans à la NE du club.
  - Ces règles s'appliquent évidemment aussi en cas de vente d'un chien adulte.
- 

Nota : dès accord du comité le signataire recevra un document attestant qu'il est éleveur signataire de la Charte d'Elevage du club.

### **3.3 Présentation pour approbation du dossier pour le Paiement par Paypal**

(Présentation par Isabelle Demortain)

#### Présentation

Le système de paiement Paypal permet d'accepter sur un site web les cartes bancaires à un prix raisonnable et donc de bénéficier de la facilité de paiement par Internet et de la possibilité de se faire payer de l'étranger.

En pratique, l'acheteur paye Paypal qui reçoit le paiement sur un compte local (US) alloué au vendeur. Paypal prévient le vendeur par email. Ce dernier fait ensuite un virement du compte Paypal à son compte bancaire (argent disponible sous 5 à 7 jours).

#### Comment bénéficiaire du service Paypal ?

Il suffit d'ouvrir un compte Premier sur le site de Paypal, en fournissant une adresse email (celle du trésorier) et les coordonnées bancaires de l'association.

#### Coûts :

- Commission :  
Paypal prend une commission par transaction qui correspond à 3,4% du montant de cette dernière + une somme forfaitaire de 0,25 €
- Frais de virement :  
PayPal facture 1,00 € pour les virements inférieurs à 100,00 €, sinon ils sont gratuits.  
Toutefois, dans certaines banques, les virements électroniques sont payants. Il faut donc se renseigner auprès de notre banque pour connaître les conditions applicables aux virements électroniques.
- Frais de change  
Si le compte est en euro et si la monnaie de paiement est en euro.

Tous ces frais seront assumés par l'acheteur, si le tarif pour les paiements par Internet est différent de celui des paiements par courrier.

#### Risques :

Les frais de rejet de débit sont à la charge du vendeur.

#### Application au CCF :

Dans un premier temps, Paypal pourrait être utilisé pour les adhésions et les engagements à la Nationale.

### Exemple de tarifs unitaires :

Description	Tarif standard	Prix via Paypal*	Frais	Tarif Internet
Adhésion membre Actif France - 1 personne :	32,00	34,34	7,31%	35,00
Adhésion membre Actif France - couple :	40,00	42,61	6,53%	43,00
Adhésion membre Actif DOM/TOM ou étranger - 1 personne :	37,00	39,51	6,78%	40,00
Adhésion membre Actif DOM/TOM ou étranger - couple :	43,00	45,71	6,31%	46,00
Adhésion membre Bienfaiteur France - 1 personne :	39,00	41,58	6,61%	42,00
Adhésion membre Bienfaiteur France - couple :	47,00	49,85	6,06%	50,00
Adhésion membre Bienfaiteur DOM/TOM ou étranger - 1 personne :	48,00	50,88	6,00%	51,00
Adhésion membre Bienfaiteur DOM/TOM ou étranger - couple :	54,00	57,09	5,71%	58,00
Engagement Nationale 1er chien (sauf classes Baby et Puppy) :	25,00	27,10	8,40%	28,00
Engagement Nationale 2ème chien (sauf classes Baby et Puppy) :	20,00	21,93	9,65%	22,00
Engagement Nationale à partir du 3ème chien (sauf classe Baby ou Puppy) :	15,00	16,76	11,73%	17,00
Engagement Nationale Confirmation seule (sans jugement) :	25,00	27,10	8,40%	28,00

### 3.4 Présentation pour approbation du dossier concernant la luxation de la rotule

(Présentation par Isabelle Demortain)

#### Etat des lieux chez le chien de Canaan

Le cheptel mondial de la race s'élève environ à 3000 chiens, dont 500 à 1000 nés dans leur pays d'origine et sans doute 1000 à 1500 nés aux USA.

La chef de file Israélienne pour la race (Myrna Shibolet,) a rencontré en tout une dizaine de cas, ce qui représente 1 à 2% de l'effectif issu de son élevage, ce dernier étant le plus important voire l'unique en Israël.

D'après elle, les chiens chez qui cette maladie a été diagnostiquée en Israël ont été écartés de la reproduction. Néanmoins, elle concède n'avoir testé ses chiens que sporadiquement, principalement pour des raisons financières. Pour elle, aucune lignée n'est plus spécifiquement à risque (ou épargnée), et la maladie réapparaît sans doute maintenant en raison d'une plus grande consanguinité entre les sujets.

Concernant les tests OFA aux USA : seuls 17 chiens ont été testés pour la luxation de la rotule entre 2001 et 2005, ce qui explique le fait que le chien de Canaan n'apparaisse pas dans les statistiques de cette organisation (il faut au moins 50 chiens testés). Les relations entre les USA et Israël étant plutôt houleuses, il sera malheureusement très difficile d'avoir plus d'informations sur le cheptel américain.

En France, nous avons à ce jour 2 cas connus sur 160 naissances.

Le premier cas est issu de 19 générations d'élevage, le deuxième est le fruit d'un croisement entre une chienne issue de 18 générations d'élevage et un chien né en liberté et capturé par des Bédouins il y a quelques années.

En conclusion, on peut dire que la luxation congénitale de la rotule existe bien dans la race, y compris dans les lignées sauvages, et que, faute d'un dépistage systématique, son occurrence reste encore inconnue.

### Statut de la luxation de la rotule à la SCC

Les informations suivantes proviennent du Professeur Jean-Pierre Genevois (Unité de Chirurgie/Anesthésiologie - Chef du Département des Animaux de Compagnie - Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon).

La luxation congénitale de la rotule a été évoquée il y a un an dans le cadre de la commission zootechnie de la SCC. Il a été décidé qu'il convenait de l'inclure dans la liste des affections à transmission héréditaire signalées par la SCC aux clubs de race lorsque les races étaient considérées comme "à risque".

Le Docteur Gilles Chaudieu de Chamallières (63), membre de cette commission, doit avoir transmis à Monsieur Varlet de la SCC un petit "mémo" d'information sur l'affection. Il participe, avec le club du caniche, à un dépistage qui est mis en place chez les éleveurs et propriétaires volontaires (Le Professeur Genevois suppose que d'autres vétérinaires sont concernés).

Néanmoins, il n'existe à ce jour aucune procédure officielle du type de celle mise en place pour le dépistage de la dysplasie de la hanche.

### Dépistage de la luxation de la rotule

Le dépistage repose sur un examen clinique de l'animal, avec éventuellement un examen radiographique pour les stades avancés. Une attestation peut alors être rédigée sur papier à en-tête par le vétérinaire qui certifie, selon les cas, que ni la palpation ni la manipulation ne permet de mettre en évidence une luxation rotulienne pour les chiens indemnes ou qui précise le degré de luxation lorsque luxation il y a :

#### Stade 0 :

*La rotule ne peut être luxée ni à la palpation ni à la manipulation du grasset : pas de luxation (ce "stade" n'est pas forcément à inclure dans la grille concernant les degrés de luxation).*

#### Stade I :

*La rotule peut être luxée manuellement mais reprend sa position normale quand elle est relâchée. Problème fonctionnel absent ou mineur.*

#### Stade II :

*La rotule se luxé lorsque le grasset est fléchi ou par manipulation, elle reste luxée jusqu'à l'extension du grasset ou repositionnement manuel. Problème fonctionnel mineur.*

#### Stade III :

*La rotule est luxée en permanence. La luxation peut être réduite manuellement mais la rotule se luxé de nouveau dès que l'on relâche la pression. Déformations osseuses fréquentes. Déplacement membre à l'appui avec grasset semi fléchi et jarret dévié vers l'extérieur.*

#### Stade IV :

*Luxation permanente et irréductible manuellement. Déformations osseuses systématiques. Si luxation de stade IV unilatérale, déplacement membre soustrait de l'appui (flexion importante du grasset). Si luxation bilatérale, déplacement très difficile, parfois appui exclusif sur les membres antérieurs*

D'après le Professeur Genevois, se pose également le problème de l'âge du dépistage. On peut avoir un première idée (si la luxation est présente) vers 2 mois, mais si la luxation est absente à cet âge, elle est susceptible de s'installer plus tardivement (généralement vers 6-8 mois. Parfois l'apparition est encore plus tardive – quoi que ce cas de figure soit assez rare, notamment pour les luxations bilatérales latérales (vers l'extérieur du genou) qui sont susceptibles d'apparaître après 4 ou 5 ans...

Nota : les luxations les plus fréquentes sont médiales (vers l'intérieur du genou).

Enfin il faut savoir que le "stade" de la luxation est susceptible d'évoluer : une luxation de stade II peut, après un certain temps, si elle n'est pas traitée (= opérée), évoluer vers un stade III, voire IV. Cette évolution n'est toutefois pas systématique. Enfin il n'y a pas "d'améliorations" spontanée possible (un stage III ne peut pas "redevenir" un stade I par exemple).

#### Proposition collégiale

Compte tenu de la consanguinité croissante dans la race et du fait que toutes les lignées sont toutes potentiellement porteuses de la luxation de la rotule, les membres du comité s'accordent sur le fait qu'il faut inciter tous les propriétaires à faire dépister leur chien, même si le nombre de cas rencontrés est faible.

En conséquence, une majorité des présents proposent que l'obtention de la cotation 3 de la grille de cotation soit conditionnée à un dépistage de cette affection, sans qu'il ne soit toutefois exigé que le chien dépisté soit indemne. Une information sur le sujet sera faite sur le site Internet et dans le journal du club.

Si cette proposition est acceptée, il faudra avertir la commission zootechnique de la SCC de notre démarche et trouver avec son aide un vétérinaire référant que le vétérinaire du propriétaire pourra contacter le cas échéant.

### 3.5 Présentation pour approbation de la plaquette publicitaire afin d'augmenter le nombre de Canaan en expositions

(par Isabelle Demortain)

**Pourquoi participer avec votre chien à des expositions canines ?**

*Vous voulez obtenir le Pedigree de votre chien de Canaan*

Vous venez d'acheter un chien de race, et votre éleveur vous a remis un certificat de naissance. **Mais ce certificat n'est pas un Pedigree.** Pour obtenir le pedigree définitif de votre chien, vous devez faire confirmer ce dernier.

*Vous pouvez faire confirmer votre chien de Canaan dès l'âge de 12 mois dans certaines expositions canines.*

**Vous pouvez faire confirmer votre chien de Canaan dès l'âge de 6 mois et pour certaines dès l'âge de 3 mois.**

*Vous songez avoir un jour des chiots*

Choisissez le meilleur partenaire pour votre chien et donnez ainsi des références à ses chiots. En participant aux expositions canines, vous aurez l'occasion de vous informer sur les qualités des chiens des autres exposants et de trouver celui qui s'accordera le mieux avec le vôtre.

*Vous souhaitez rencontrer d'autres propriétaires de chiens de Canaan*

Et échanger vos expériences avec eux. Chaque année, de plus en plus de propriétaires participent aux grandes expositions canines organisées en France comme le championnat de France, la Nationale d'Élevage et les Spéciales de races. Venez vous joindre à eux !

**Pour participer aux expositions canines, renseignez-vous auprès de votre éleveur ou du Canaan Club de France :**

<b>Solemel - Laurence Ariès</b> St Privat de Brethe F-46170 Castelnau Montratier Tel : +33 (0)5 65 21 92 07 – email : laurence.aries@wanadoo.fr	<b>Canaan Club de France</b> 30, rue du Beaulévrier F-60380 Saint Quentin des Prés Tel : +33 (0)3 44 13 29 60 – email : president@canaanclubdefrance.org
--	---

*Le Canaan club de France est une association de passionnés de cette race, sous tutelle du Siberian Husky France, donc reconnue officiellement par la Société Centrale Canine pour gérer et promouvoir le chien de Canaan. Rejoignez-nous!*

### **3.6 Présentation pour approbation de la demande de Gérard CALENDRIN candidature aux élections de la SCC**

(par Gérard Calendrin)

Je vais me présenter dans le collège "individuels".

Dans ce collège, il faut être soutenu par une association, avec extrait de la délibération du comité qui a voté le soutien au candidat en vue de ces élections, d'où ma demande d'être soutenu par le CCF.

Dans ma profession de foi, j'insiste sur le fait que les petits clubs de races plus ou moins nouvelles sont des viviers de bonnes volontés, trop souvent négligées. Il me paraît donc symbolique d'être présenté par un petit club. Sur les petits clubs il y a des tutelles qui marchent bien (et je dis nettement que c'est notre cas !), mais il y en a beaucoup d'autres qui résultent plutôt en une mise sous l'éteignoir de ces petits clubs et de leurs races.

Je propose de laisser fonctionner ces tutelles qui satisfont les dirigeants des petits clubs concernés, et pour les autres, je propose des tutelles directes par clubs de regroupement dans chaque groupe, avec présidence assurée par un membre du comité de la SCC, et avec des modalités précises d'émancipation future.

De même pour les canines régionales, je propose de généraliser les canines départementales au lieu de grosses canines lourdes à gérer et avec des gros appétits de pouvoir. Ces deux mesures auraient entre autres choses l'avantage de multiplier les cadres et de mettre le pied à l'étrier à plus de cynophiles débutants et d'ouvrir notre SCC, pour préparer en douceur le renouvellement des cadres de la cynophilie. Dans 20 ans bien peu des cadres actuels seront encore là et il faut préparer la relève maintenant.

Ma profession de foi comporte d'autres points sur ce qui à mon avis peut être amélioré : communication vers le grand public, priorité à donner aux chiens de beauté et expos qui sont ceux qui financent l'essentiel de la centrale. Je propose également une mise à plat des statuts types parfois incohérents ou même en parfaite contradiction avec la loi. Et bien sûr je soulève quelques problèmes d'éthique.

### **3.7 Annulation de la convention internationale 2006 en France.**

Isabella Zirri (au nom du Club Italiano Canaan Dog – CICD) a envoyé un mail dernièrement pour nous indiquer qu'elle organisait une convention européenne en Italie cette année. En conséquence, le Canaan Club de France a retiré son projet de convention en France.

Nous avons néanmoins fait la promotion de cette réunion sur le site du club et demandé aux adhérents dont nous avons l'adresse email s'ils avaient des sujets de conférence qu'ils aimeraient voir aborder. Cette liste sera communiquée ultérieurement à Isabella Zirri.

### **3.8 Questions diverses :**

#### **3.8.1 Adhésion ou journal offert à l'achat d'un chiot**

Sujet non traité et reporté à la prochaine réunion.

#### **3.8.2 Proposition d'un 2ème lecteur officiel pour la dysplasie de la hanche**

(par Laurence Ariès)

Laurence Ariès propose d'avoir le Docteur Vogel comme second lecteur pour les radios de dysplasie. Ce dernier retourne en effet pour chaque chien un travail complet où tout est expliqué : il scanne les radios et fait un schéma à côté sur lesquels il annote les angles, l'arthrose.... Il demande une photo du chien, du coup impossible de tricher. Il travaille aussi sur la génétique, et lorsqu'il le peut, suit toute une famille canine (grand parents, parents...). Il accepte également d'expliquer plus si nécessaire et répond en un mois.

Bien évidemment, le choix du lecteur sera laissé aux propriétaires.

### 3.8.3 Archivage des journaux sur le site web du club, avec accès adhérent

Il est tout à fait possible de créer une zone privée sur le site, avec accès par mot de passe. Archiver les journaux dans cette zone demandera de prendre un abonnement supplémentaire auprès de notre hébergeur car il n'y a pas assez de place sur le serveur actuellement pour le faire. Le surcoût correspondant ne peut pas être estimé précisément sans une étude complémentaire.

En conséquence, ce sujet est reporté à la prochaine réunion.

## 4 VOTES

N°	Description	Votants	Pour	Contre	Abst.	Résultat
1	Approbation du soutien du comité à la candidature de Gérard Calendrin aux prochaines élections du comité de la SCC	8	7	0	1	Adoptée
2	Approbation de l'obligation de dépistage de la luxation de la rotule pour les chiens âgés d'1 an au moins pour toute demande de cotation >= 3 points (pour action)	8	5	2	1	Adoptée
3	Approbation de la Charte d'Elevage proposée par Gérard Calendrin	8	4	3	1	Refusée
4	Approbation de la plaquette " Pourquoi participer avec votre chien à des expositions canines " présentée par Isabelle Demortain	8	8	0	0	Adoptée
5	Approbation du rapport moral du président	8	8	0	0	Adoptée
6	Approbation du rapport moral de la secrétaire	8	8	0	0	Adoptée
7	Approbation des comptes présentés par trésorier	8	8	0	0	Adoptée
8	Approbation de la mise en place d'un 2ème lecteur officiel pour la dysplasie de la hanche	8	5	3	1	Adoptée
9	Approbation de l'intégration du service Paypal sur le site web du club pour les adhésions et les engagements à la nationale	8	0	8	0	Refusée

Nota : la résolution concernant la charte a été refusée car pas suffisamment aboutie. D'un commun accord, elle apparaîtra à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

## 5 PLAN D' ACTIONS

- Envoyer un extrait du procès verbal concernant la résolution N°1 de cette réunion, contresigné par Franco Mannato, à Gérard Calendrin (PA : Laurent Douma)
- Modification de la grille de cotation pour y inclure le dépistage de la luxation de la rotule (PA : Yves Régnies)
- Mise en place du Docteur Vogel comme 2ème lecteur officiel pour la dysplasie de la hanche (Bruno Barbier)

## **6 PROCHAINE REUNION**

La prochaine réunion de Comité aura lieu lors de l'exposition de Limoges, le 8 avril 2006. Sont reportés à cette réunion les sujets suivants :

1. Charte d'Elevage (Gérard Calendrin).
2. Adhésion ou journal offert à l'achat d'un chiot
3. Archivage des journaux sur le site web du club, avec accès adhérent

A la demande des membres du comité, sont proposés pour cette réunion les sujets suivants :

1. Spéciales 2007
2. Définition de la procédure & formulaire de dépistage de la luxation de la rotule (I. Demortain)
3. Refait-on imprimer une nouvelle série de livrets "juger le chien de Canaan" et si oui, en combien d'exemplaires.
4. Révision des statuts et élaboration d'un règlement interne.
5. Bilan d'une seconde lectures de dysplasie sur les chiens détectés C par le premier lecteur et plan d'action le cas échéant.
6. Remise à plat des couleurs de robes agréées par la SCC.
7. Point sur les assessorats passés par certains assesseurs.

---

**Aucune autre question n'ayant été soumise pour cette réunion de Comité,  
la séance est levée le 27 novembre 2006 à 17 heures 47 minutes**

---